

BOLOGNE DE SAINT-GEORGES Joseph dit le chevalier de Saint-George (vers 1747 - 1799)

• Éléments biographiques :

Dans son dossier militaire, il « paraît être né à la Guadeloupe en 1749¹ ». Il est cependant né en 1745 vraisemblablement dans la commune du **Baillif** (Basse-Terre). Sa mère, surnommée Nanon, est une esclave, sans doute raflée sur les côtes du Sénégal. L'identité du père naturel est toujours discutée, même si le nom le plus probable est celui de George Bologne de Saint-George, colon noble propriétaire de plantation. Ce dernier, en vertu du droit de cuissage, détourne Nanon. Joseph Bologne de Saint-George est donc né esclave, « mulâtre » selon la terminologie de l'époque. En 1747, George Bologne de Saint-George tue un adversaire en duel – peut-être son cousin Jean Hugues le Vanier de Saint-Robert. Il doit quitter la Guadeloupe pour échapper à la pendaison pour homicide. En 1748, il est condamné à mort par contumace et ses biens sont confisqués.

Puisqu'ils accompagnent George Bologne et son épouse Elizabeth dans leur traversée de l'Atlantique, et qu'ils débarquent en France, Joseph Bologne et sa mère ont très certainement reçu de leur maître le statut de serviteurs – s'ils étaient restés esclaves, ils auraient été vendus et dispersés comme biens meubles, ainsi que le stipule le « Code noir ».

Le père de Joseph, grâcié par Louis XVI, peut retourner aux Antilles dès 1749. Son fils, qui n'a pas le statut d'un homme libre, ne peut porter les titres de noblesse de son père. Cependant, une loi antérieure au « Code noir » fait de tout esclave posant les pieds sur le sol métropolitain un affranchi. Joseph Bologne reçoit une éducation d'aristocrate ; son père le fait introduire, en

France, dans les salons de la haute société. Joseph Bologne de Saint-George meurt à Paris en juin 1799 – sans descendance semble-t-il. Il serait mort de maladie, selon ses biographes. Son décès est attesté par les brèves qui lui sont consacrées dans plusieurs journaux parisiens. *L'Annuaire Musical* de 1855 précise que sa mort survient le mardi 12 juin 1799. Il n'existe aucune certitude quant au lieu de sa sépulture.

En décembre 2001 à **Paris**, la « rue Richepance », à la limite des 1^{er} et 8^e arrondissements, ainsi nommée en hommage au général Antoine Richepance, figure de la répression des révoltes d'esclaves dans les colonies de Saint-Domingue, est débaptisée et renommée « rue du Chevalier-de-Saint-George ».

• Carrière militaire :

Joseph Bologne de Saint-George est surtout connu pour sa carrière de musicien. Il est également connu pour ses talents de fleurettiste.

A son arrivée en France, il est placé dans une famille adoptive, les la Boëssière. Son père adoptif, Nicolas Texier de la Boëssière, est un maître d'arme réputé. Il forme son jeune disciple dans l'art de l'escrime – Saint-George est le prévôt de sa salle d'escrime –, et lui prodigue plus généralement l'éducation d'un gentilhomme de cour.

Joseph Bologne a croisé le fer avec plusieurs escrimeurs de renommée européenne, notamment le « chevalier d'Eon » à **Londres**². Il pratique également l'équitation, ce qui lui permet de s'engager comme gendarme dans la garde royale, sans doute en 1761 ou en 1764. Son nom serait donc inscrit dans les registres des gendarmes de →

¹ Il s'agit d'un mensonge de Saint-George lui-même : lorsqu'il sert dans la Garde nationale en 1791, il indique à l'officier de l'état-civil avoir « quarante-deux ans », ce qui le fait naître en 1748-1749 et non 1745. Peut-être Saint-George tient-il à « maintenir » son âge en-dessous des 46 ans. C'est surtout symbolique, car la masse des registres montre que l'on se soucie peu de l'âge pour enrôler... Voir Luc Nemeth, « Un état-civil chargé d'enjeux : Saint-George, 1745-1799 », in *Annales historiques de la Révolution française*, n° 339, 2005/1, p. 79-97.

² Voir le tableau d'Alexandre-Auguste Robineau, *The fencing-match between the Chevalier de Saint-George and the Chevalier d'Eon* (vers 1787-1789, huile sur toile, 638/767 mm), Royal Collection.

la garde du Roi. Il peut désormais porter son titre de noblesse, et se fait appeler le chevalier de Saint-George. Il aurait également été capitaine des gardes du duc de **Chartres** (soit le duc d'Orléans). Présent à **Lille** au début de la Révolution française, il s'engage dans un premier temps dans la Garde nationale avec le grade de capitaine. Il sert sous les ordres du duc d'Orléans³, qui l'envoie en mission à Tournai à l'été 1791 – mais les émigrés le contraignent à quitter la ville. En septembre 1792, une députation de citoyens de couleur demande à l'Assemblée nationale la constitution d'une légion de soldats de couleur. Un décret du 6 décembre porte création de la « légion franche des américains », également mentionnée sous le nom de « légion franche de cavalerie des américains et du midi », formée « à l'instar des régiments de chasseurs à cheval et à laquelle on a donné le numéro 13 ». Cette légion correspond donc au 13^e régiment de chasseurs à cheval⁴. L'unité est placée sous le commandement de Joseph Bologne de Saint-George, qui y occupe les fonctions de chef de brigade avec le grade de colonel (1^{er} avril 1793).

Sous ses ordres sert notamment Alexandre Dumas père. Le 13^e régiment de chasseurs à cheval est rattaché à l'armée du Nord, commandée par le général Dumouriez. Il ne faut aucun doute que les hommes de cette unité, sous le patronage de leur chef, développent une conception militante de leur engagement, comme en témoigne la publication, le 17 mai 1793, d'une « Adresse à la Convention, à tous les Clubs et sociétés patriotiques pour les nègres détenus en esclavage dans les colonies françaises » signée par plusieurs officiers subalternes et bas officiers. Le 13^e régiment de chasseurs à cheval tient la place forte de **Lille** lorsque le général Dumouriez tente de s'en emparer. Le colonel de Saint-George, soupçonné de sympathies royalistes, est destitué de son commandement le 25 avril 1793, ainsi que 6 autres de ses officiers. Il est

arrêté et incarcéré « dans la maison d'arrêt d'**Hondainville** près Clermont-sur-Oise » de laquelle il est libéré le 2 Brumaire an III. Il est réintégré (13 Floréal an III) dans ses fonctions de chef de brigade du 13^e régiment de chasseurs à cheval, puis destitué à nouveau sur décision du ministre de la Guerre Jean-Baptiste Bouchotte – sans doute pour des raisons similaires. En réponse à une lettre de Saint-George demandant les motifs de sa suspension, le ministre répond qu'il ne peut lui répondre « autre chose sinon que le conseil exécutif a jugé cette mesure nécessaire dans les circonstances » ... Joseph Bologne ne récupère pas son commandement, en dépit de ses demandes réitérées et des appuis tant militaires que civils qui se manifestent en soutien de ses réclamations. Ainsi, une lettre non datée des officiers du 13^e régiment de chasseurs à cheval exprime « leur regret de perdre un citoyen aussi brave que Saint-George en qui ils n'ont vu qu'un bon chef remplissant parfaitement ses devoirs de patriote animé des plus pures intentions et portant au plus haut degré l'amour de ses camarades ». De même, le maire et les officiers municipaux de la commune de **Lille** signalent dans une lettre du 4 mai 1793 que « le citoyen Saint Georges colonel du 13^e Régiment de chasseurs à cheval, a montré des sentiments patriotiques dans toutes les circonstances et spécialement lorsqu'il est venu annoncer la trahison de Dumouriez ». Ils ajoutent : « quant au corps qu'il commande, nous le croyons composé de bons patriotes quoi qu'il nous soit quelque fois parvenu des plaintes contre quelques individus ».

Le chevalier de Saint-George lui-même, dans une lettre adressée au Comité de salut public, probablement en 1795, proteste de son « dévouement pour la Révolution » et précise que la « Patrie [...] eût difficilement échappé aux malheurs les plus funestes sans le zèle avec lequel [il se portait] à empêcher que la place importante de Lille ne tombât sous la puissance de Cobourg et de Dumouriez ». Il est fort probable que Joseph Bologne paie ici le prix de l'ambiguïté de son statut social, tout à la fois esclave affranchi et fils de noble, méritocrate et aristocrate. Officier supérieur dans l'armée de la Révolution à la tête →

³ De toute évidence, il est un client de la maison d'Orléans. Le chevalier de Saint-George est un commensal de la famille ducale, pour le compte de laquelle il est maître de musique, chef d'orchestre mais aussi compagnon de loisirs.

⁴ Une « légion » se compose théoriquement de troupes montées et de troupes à pied. La « légion Saint-George » ne fut jamais dotée de son effectif en chasseurs à pieds.

d'une unité de gens de couleur, il est aussi homme de cour client de plusieurs des grandes familles aristocratiques de France, impliqué dans la vie culturelle, sportive et mondaine de la fin de l'Ancien Régime. C'est peu étonnant, dès lors, qu'il fasse partie des officiers chassés de l'armée de la Révolution lors des vagues d'épuration suscitées par l'insurrection de Vendémiaire (octobre 1795). On observe par ailleurs que les préjugés raciaux, qui se manifestent à certains moments de sa carrière de compositeur et de courtisan, ne semblent pas entraver sa carrière militaire.

• **Sources :**

Service Historique de la
Défense GR 2 YE 3670 20
Archives Départementales Gironde 6 B 50/1

Cette fiche biographique a été rédigée à partir de documents identifiés et consultés dans les archives du Service historique de la Défense (SHD) sur les sites de Vincennes, Caen (DAVCC) et Pau (CAPM). Les archives des Départements et Régions d'Outre-mer et celles de Collectivités d'Outre-mer ont également été mobilisées. Parfois lacunaires, ces sources écrites indispensables pour le travail de l'historien peuvent toutefois présenter des données contradictoires. Il peut en résulter des différences d'orthographe (noms et lieux) et de dates qui seront précisées en notes de bas de page.
